

# COLLISIONS FAUNE SAUVAGE / ROUTES

Déterminer les zones de conflit



**BILAN SUR 5 ANNEES DE SUIVI – 2015 / 2019**



## Table des matières

I) Méthode .....	4
II) Résultats.....	5
2.1) Généralités .....	5
2.2) Le cas des espèces à risque pour la sécurité des usages des routes.....	7
2.2.1) Zoom sur les points de conflit .....	7
III) Discussions.....	10
3.1) Aller plus loin pour la sécurité des usagers... ..	10

## I) Méthode

---

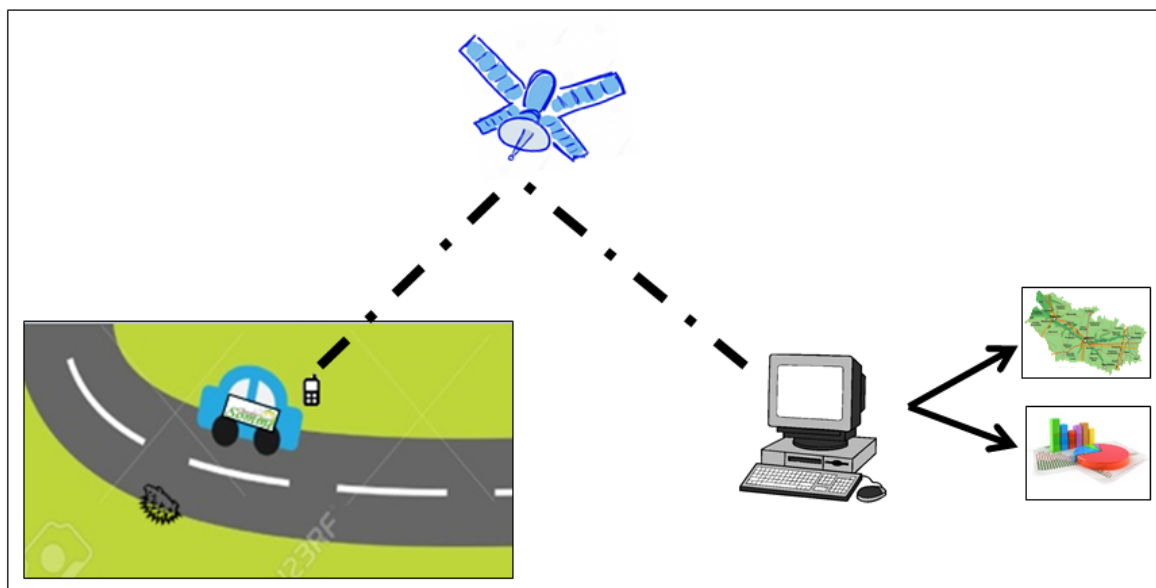
Depuis 2009, le personnel technique de la Fédération des chasseurs de la Somme suit les mortalités de la faune sauvage sur les routes grâce à une répartition homogène des agents de développement sur l'ensemble du département et à une forte mobilisation via le corps des techniciens et chargés de mission.

Des fiches terrain de mortalités étaient alors renseignées puis saisies sur ordinateur. Malheureusement, ces nombreuses données n'étaient pas liées à la cartographie, seule la commune était mentionnée avec le numéro de la voirie.

En parallèle, en 2013, une enquête de grande envergure auprès des responsables des territoires de chasse, qu'ils soient président de société communale, piégeurs, gardes particuliers ou Lieutenant de louveterie, a permis de mettre en évidence les voies de circulation de la grande faune à l'échelle départementale. Ces zones de passages dites « à risque » pour la sécurité des usagers de la route ont été remises au Conseil départemental, dans le but d'ajuster les panneaux signalétiques de présence de grands animaux.

Or, depuis 2015 une application via les téléphones portables – illustré par la **figure 1** – permet maintenant, outre la saisie informelle de la mortalité (espèce, commune, date), le renseignement des coordonnées géographiques avec une précision pouvant aller jusqu'à 3 mètres. Les données envoyées sur le serveur sont contrôlées mensuellement, afin d'éviter les doubles saisies dans le cas d'une observation quasi-simultanée d'un même individu d'une espèce au même endroit par deux observateurs différents.

Cet élément crucial de géolocalisation va permettre à moyen terme de dégager s'il existe de réels *points noirs* dans les collisions selon les espèces, de confronter les résultats de l'analyse réalisée en 2013 et de fournir précisément les données géo-localisées annuellement au Conseil départemental de la Somme.



**Figure 1 : schéma explicatif de fonctionnement**

## II) Résultats

### 2.1) Généralités

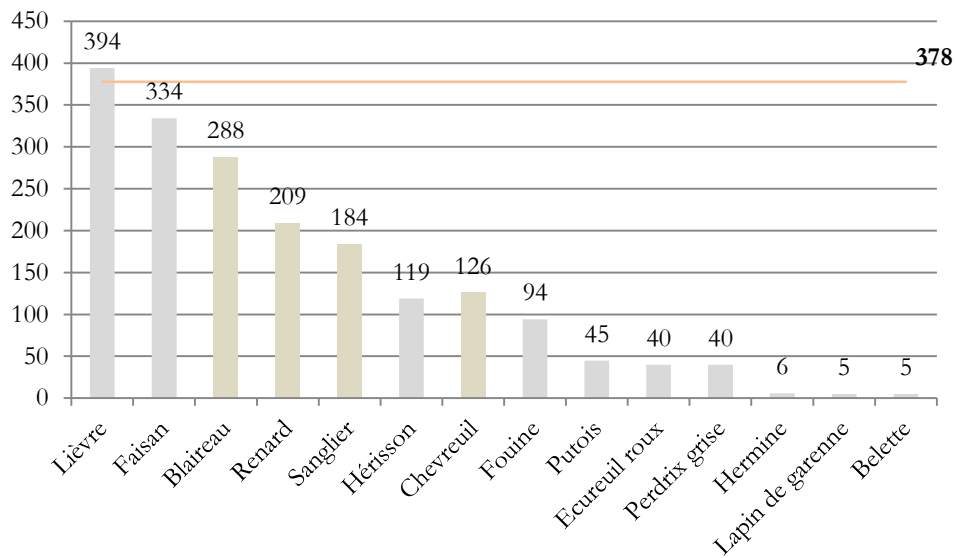


Figure 1 : nombre de collisions entre 2015 et 2019

Durant ces cinq années de suivi, nous avons constatés **1889 collisions** avec la faune sauvage sur **14 espèces différentes** comme le témoigne le **figure 1**.

Avec une moyenne de **378 constats annuel**, nous trouvons parmi les espèces les plus percutées, le lièvre, le faisan et le blaireau. Les espèces présentant un risque pour la sécurité des usagers représentent **43 % des collisions (sanglier, chevreuil, renard, blaireau)**.

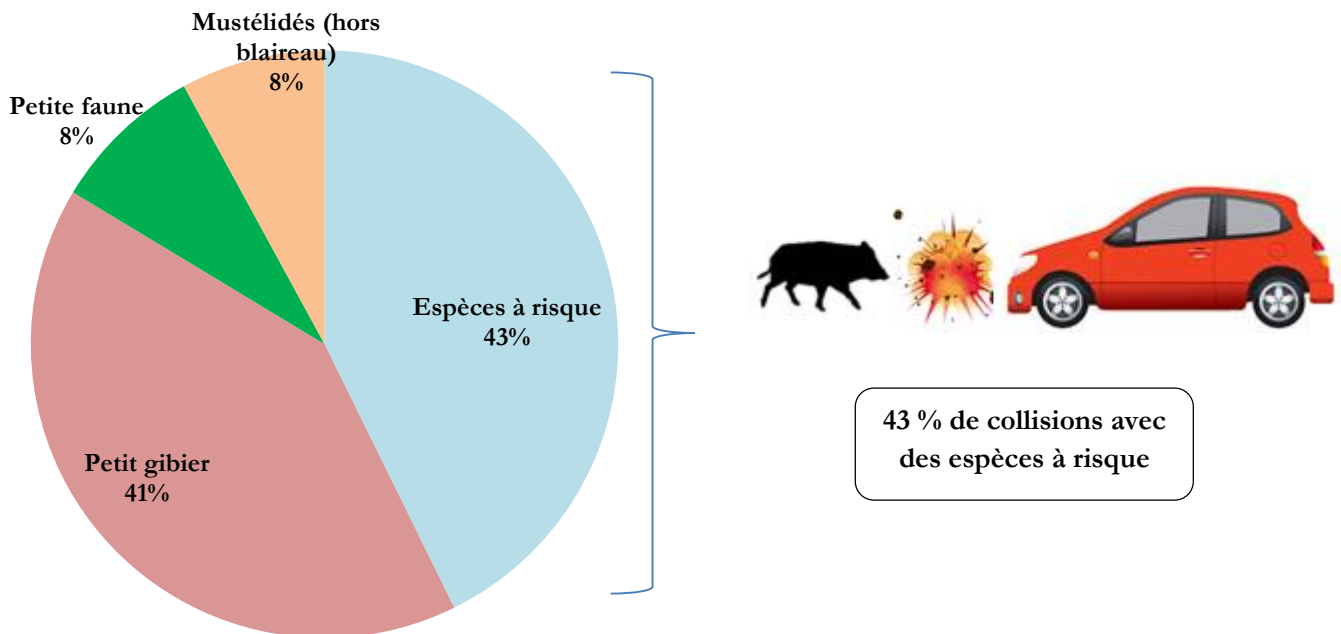
A ne pas s'y méprendre, le renard et le blaireau, bien que de petite taille peuvent occasionner des dégâts matériels non négligeables. En effet, le poids d'un blaireau adulte peut atteindre près de 20 kg (**photo 1**).



Photo 1 : constat d'un blaireau avec bris de parechoc

*Déterminer les zones de conflits avec les espèces à risques pour les usagers des routes.*

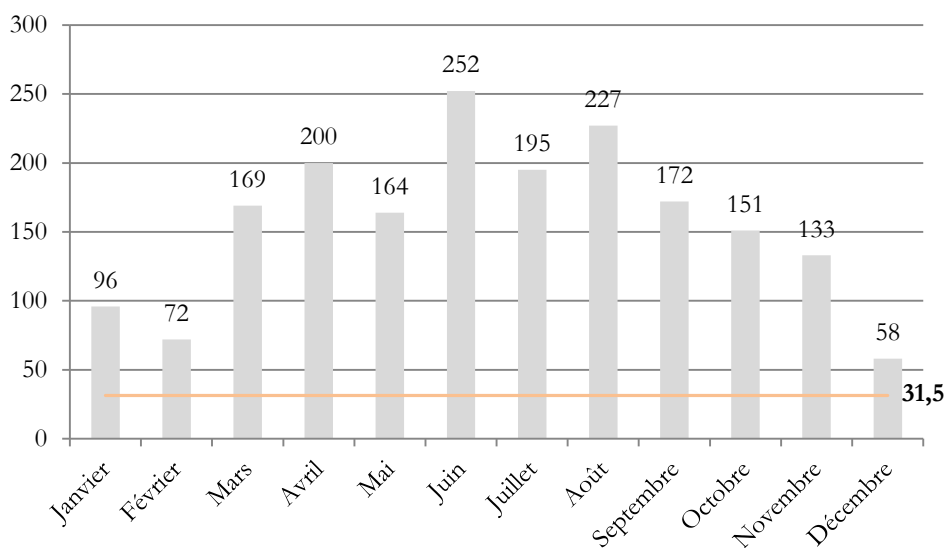
Le petit gibier paye lui aussi un lourd tribut par les collisions avec 41 % des constats (*figure 2*). A part égale, se situe hérisson et écureuil roux, suivi des mustélidés (hors blaireau) avec chacun 8 % des constats de mortalités routières.



*Figure 2 : classement par groupe d'espèces*

➔ *Annexe 1 : carte des collisions par groupe d'espèces.*

L'analyse mensuelle du recueil des mortalités, illustrée par la *figure 3*, fait état d'une phase ascendante au printemps avec un pic au mois de juin et une phase descendante sur l'été, automne et hiver, pour reprendre au mois de mars.



*Figure 3 : répartition des collisions cumulées par mois*

## *Déterminer les zones de conflits avec les espèces à risques pour les usagers des routes.*

Ce phasage peut s'expliquer par la période de reproduction liée à une plus forte activité et déplacement pour la recherche de partenaires sexuels, suivi en période estivale par l'émancipation et l'exode des juvéniles à la recherche de nouveaux territoires pour s'installer. Notons la moyenne de **31 collisions recensées par mois**.

### 2.2) Le cas des espèces à risque pour la sécurité des usages des routes

Avec 5 années de recul, la géolocalisation des mortalités permet de dégager les zones de passage de la faune sauvage, véritables corridors écologiques, interrompus par ces routes et qui occasionnent des collisions à répétition avec des espèces à risque pour la sécurité des usagers.

#### 2.2.1) Zoom sur les points de conflit

- **1) D 1001 : Nouvion / Forest-Montiers : 12 collisions (13 individus) constatées sur 4,3 km**



Un passage à faune supérieur traverse l'autoroute A16. D'après l'étude à l'aide des pièges photographiques initiée avec la SANEF, il s'agit d'un écopont très fréquenté par le grand gibier avec plus de 2 franchissements par tranche de 24 heures (voir *annexe 2*).

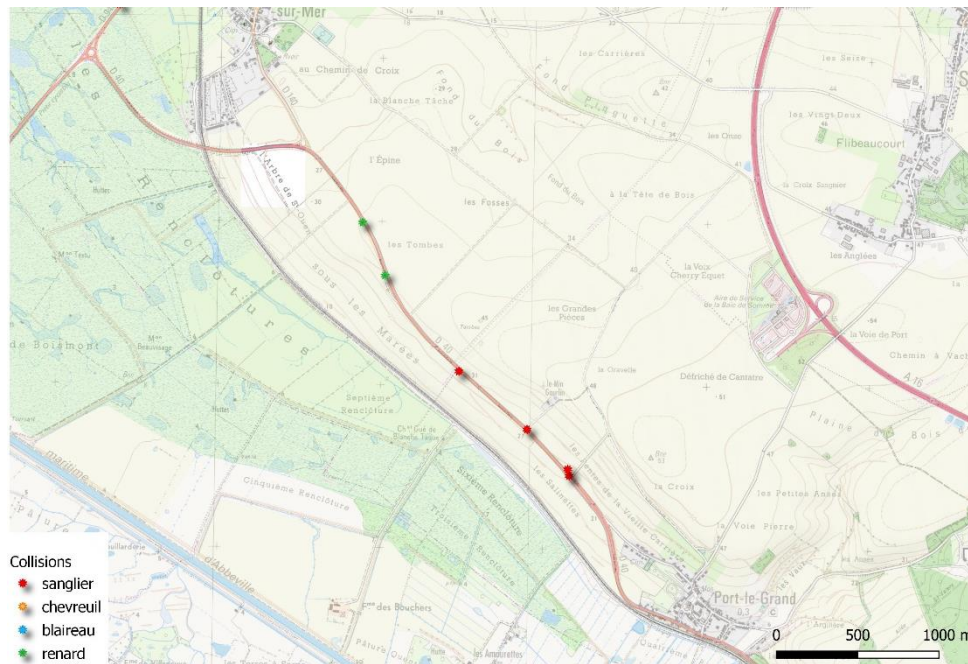
En effet, l'autoroute A 16 étant grillagée, ce passage à faune supérieur permet la jonction entre la forêt de Crécy-en-Ponthieu et le Marquenterre, secteur favorable aux espèces de grand gibier.

Le nombre de collision constaté témoigne de la forte activité sur cette portion de route avec une moyenne de 2,4 collisions par an et ce, malgré la présence de panneaux signalant la traversée d'animaux sauvages.

➔ *Annexe 2 : fiche descriptive du passage à faune supérieur de Forest-Montiers.*

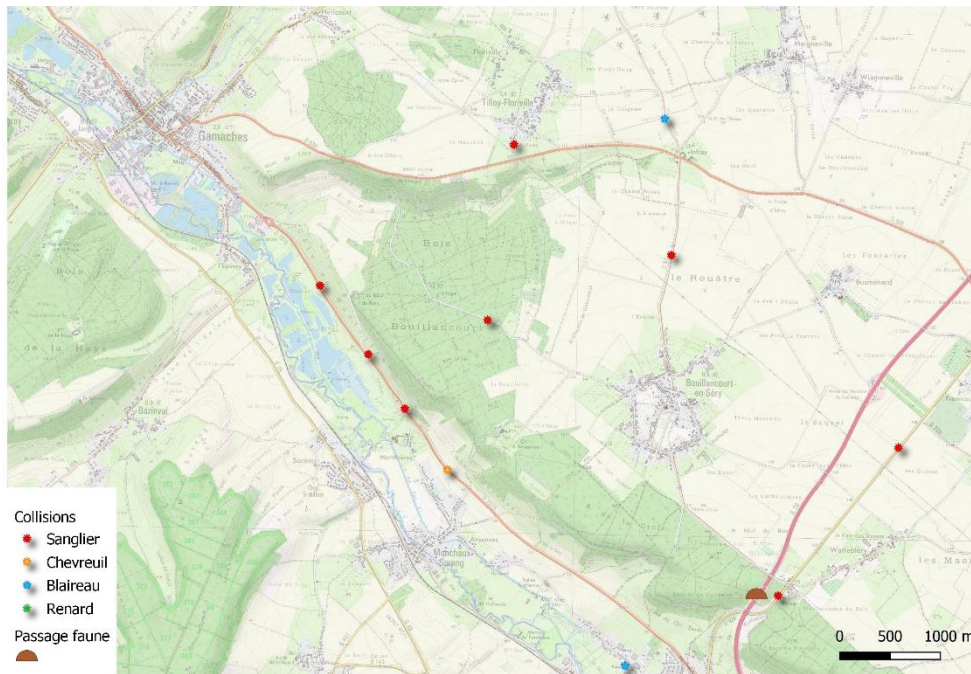
*Déterminer les zones de conflits avec les espèces à risques pour les usagers des routes.*

- **2) D 40 : Port-le-Grand / Noyelles-sur-Mer : 6 collisions (12 individus) constatées sur 4,6 km**



Avec une moyenne de 1,2 collisions par an, ce tronçon nous paraît également prioritaire en terme d'enjeu pour la sécurité des usagers. Malgré la présence de panneaux signalant la traversée d'animaux sauvages, notons qu'un camion a percuté 6 sangliers en 2017 sur ce tronçon.

- **3) D 1015 : Blangy-sur-Bresle / Gamaches : 4 collisions (6 individus) constatées sur 4,6 km**



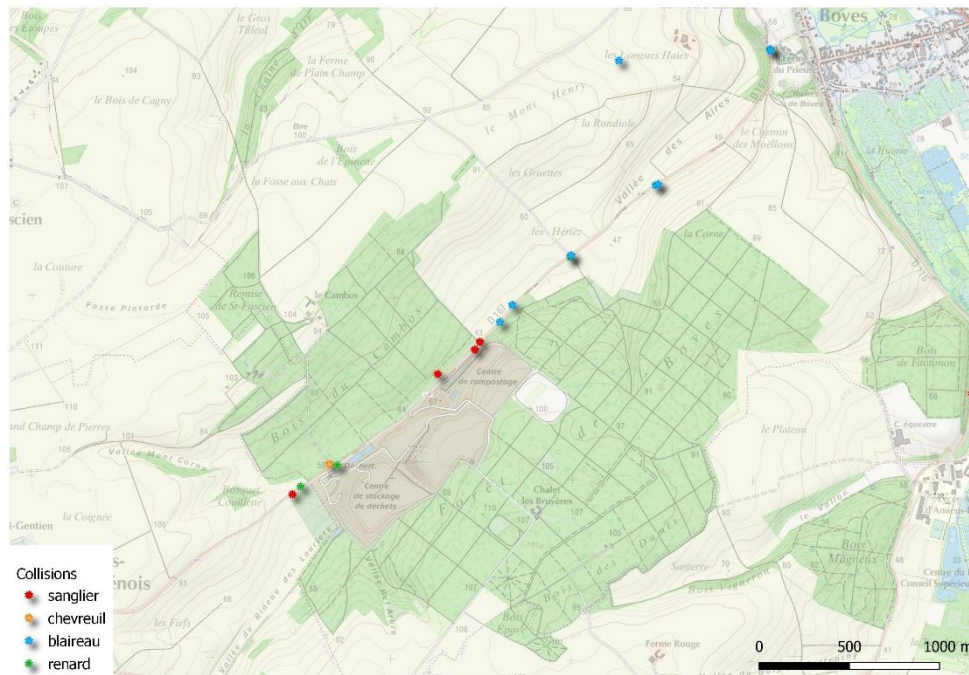
Ce secteur a un enjeu particulier. En effet, à l'Est se trouve l'autoroute A28 avec la présence d'un passage à faune sur les coteaux boisés rejoignant le bois de Bouillancourt-en-Séry. Frontalier avec le département de la Seine-Maritime, ce boisement fait face à la forêt domaniale de Eu, véritable corridor écologique. Aussi, l'étalement urbain dans la vallée de la Bresle contraint les grands animaux à une seule zone de passage au niveau des marais entre Monthières et l'Épinoy.



*Déterminer les zones de conflits avec les espèces à risques pour les usagers des routes.*

Ce « goulot » de passage de la faune présente donc un risque pour la sécurité des usagers et des collisions y sont recensées malgré la présence des panneaux signalétiques adaptés.

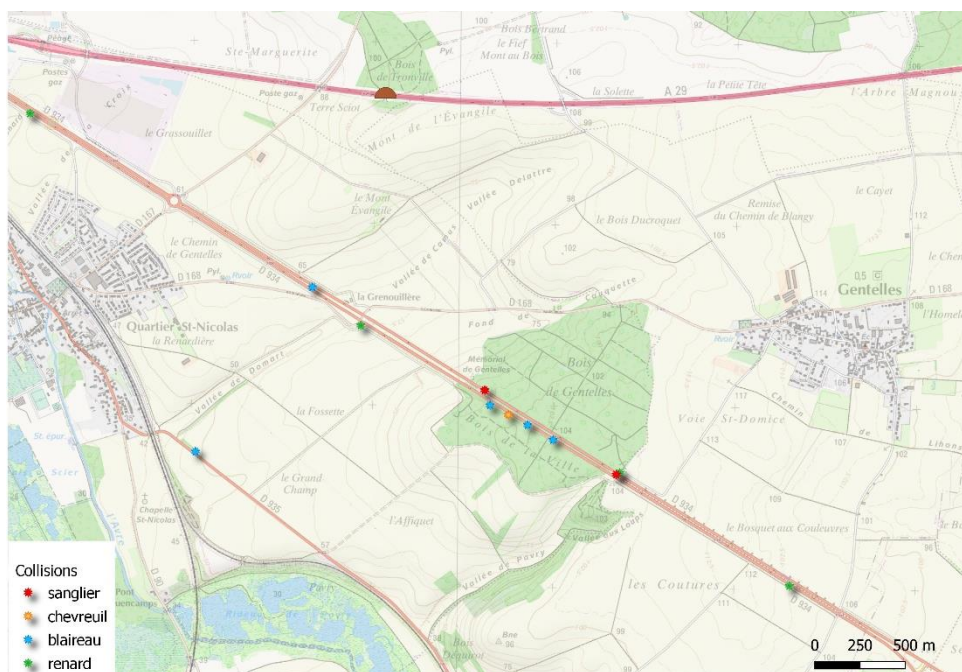
- **4) D 167 : Sains-en-Amiénois / Boves : 13 collisions (14 individus) constatées sur 7,5 km**



Ce secteur boisé fait le lien entre les vallées de l'Avre et de la Noye avec les boisements satellites autour. Les populations de grand gibier y sont abondantes d'où les collisions constatées autour du centre de stockage de déchets.

En effet, ce centre entièrement clos, vient rompre ce corridor naturel entre la forêt de Boves et le bois du Cambos. Ainsi, les animaux traversent souvent aux mêmes endroits ; en amont et en aval du site d'enfouissement des déchets. Ce secteur est identifié par les panneaux signalétiques traversée d'animaux sauvages.

- **5) D 934 : Bois de Gentelles : 9 collisions (10 individus) constatées sur 4 km**



## *Déterminer les zones de conflits avec les espèces à risques pour les usagers des routes.*

Dans la continuité du centre d'enfouissement, sur le même corridor écologique, se trouve le bois de Gentelles interrompu par la D 934 en voie rapide (2x2 voie).

Nous avons là, la même configuration que sur le complexe forestier du bois du Cambos et de la forêt de Boves. Ce boisement fait la jonction avec les vallées de l'Avre et de la Noye avec les boisements satellites autour, dont notamment le bois de Tronville, plus au Sud, où se situe un passage à faune supérieur permettant le franchissement de l'A 29. Ce passage est très fréquenté par la faune sauvage comme le décrit l'**annexe 3**.

De ce fait, la configuration du site rend le bois de Gentelles très attractif pour la faune qui se déplace sur la zone.

Malgré la pose de panneaux signalétiques, nous avons une moyenne de 2 collisions constatés par an sur cette emprise routière de plus ou moins 4 km de long.

➔ **Annexe 3 : fiche descriptive du passage à faune supérieur de Blangy-Tronville.**

## III) Discussions

---

Plusieurs biais doivent être énoncés dans l'interprétation des résultats. En effet, les collisions sont observées aléatoirement, toutes les routes n'ont pas les mêmes fréquences de « contrôle », ainsi les routes très fréquentées par le service technique de la Fédération des chasseurs (domicile – travail), sont donc mieux suivies que les routes secondaires.

Les autoroutes ne sont pas concernées par le suivi, ni les espèces de petite taille : passereaux, reptiles, amphibiens, chiroptères...

Egalement, l'assiduité de l'observateur, le trafic routier à l'instant T, (puisqu'il faut arrêter le véhicule au niveau de l'espèce contactée) et les espèces concernées vont conditionner également la saisie des informations. De plus, selon l'espèce, la durée de persistance du cadavre sur la voirie peut varier grandement.

### 3.1) Aller plus loin pour la sécurité des usagers...

Nous avons vu que malgré le positionnement judicieux des panneaux signalétiques, notamment, suite à l'enquête de 2013 (voir I), les collisions avec le grand gibier sont toujours nombreuses et permettent aujourd'hui de mieux connaître les zones de conflits avec une plus grande précision.

Il serait intéressant sur certain tronçon prioritaire, telle que les **zones 1 et 2**, d'envisager la pose de panneaux réfléchissants de nuit à l'arrivée des véhicules.

Grâce à des capteurs spécifiques, des panneaux lumineux préviennent d'une potentielle traversée d'un animal et s'illuminent lors de l'approche du véhicule la nuit. Ceci permettrait d'éviter une accoutumance à la signalisation (**photo 2**)

Aussi, il peut être intéressant de communiquer sur les risques de dégâts matériels en cas de collisions avec une de ces espèces à « risque ». Nous avons réalisé un communiqué qui permet de prendre conscience de l'impact selon la vitesse du véhicule (**figure 4**).

Déterminer les zones de conflits avec les espèces à risques pour les usagers des routes.

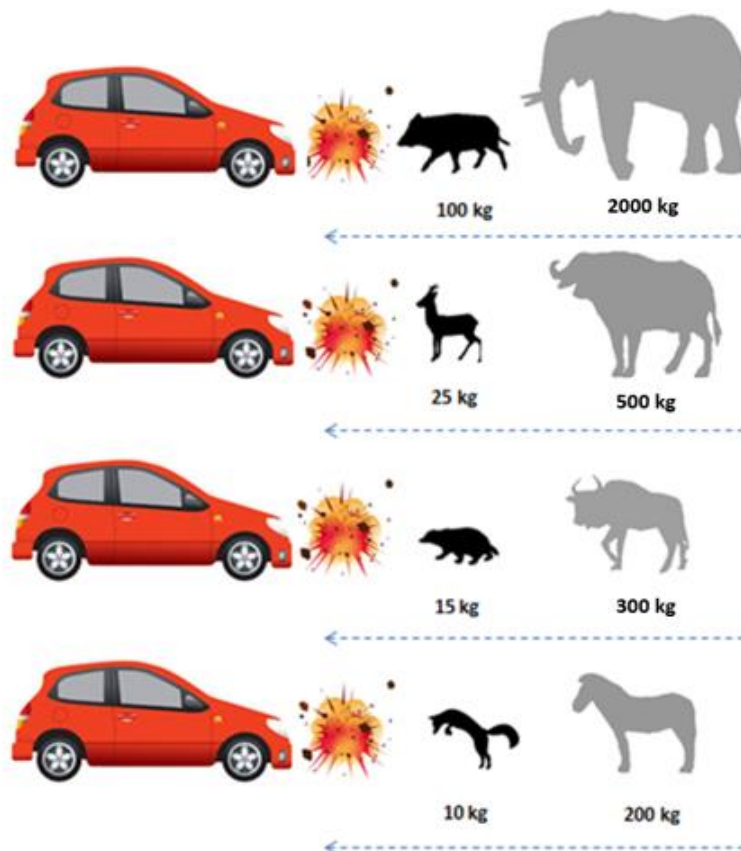


Photo 2 : panneaux réfléchissants

### Collision et faune sauvage, attention les dégâts !

Un véhicule à la sortie d'un village de la Somme roule à 60 km/h et percute un animal.

A 60 km/h, percuter un sanglier de 100 kg équivaut à une charge de plus de 2 tonnes...



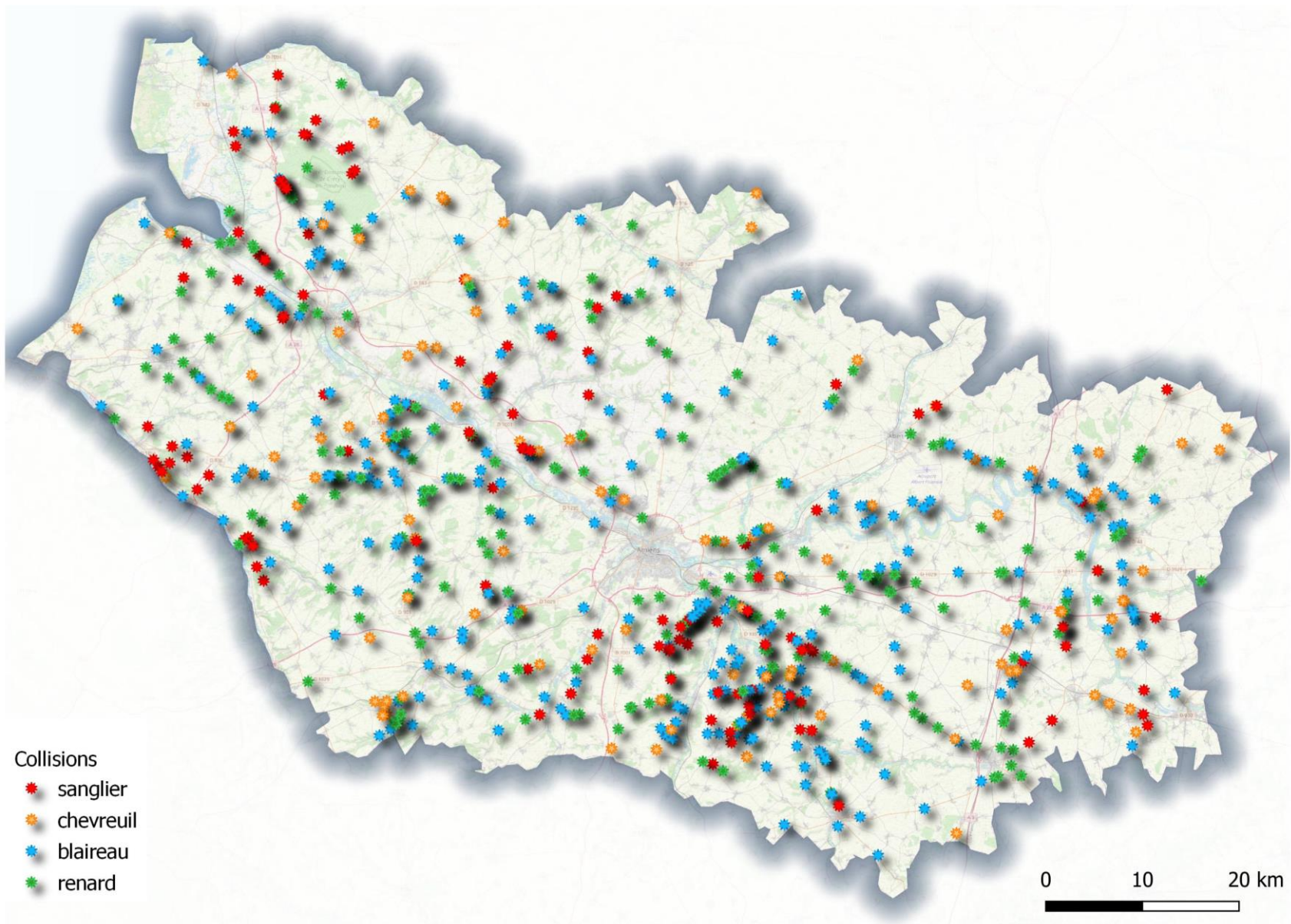
Chasseur  
de la Somme

Description théorique à but pédagogique

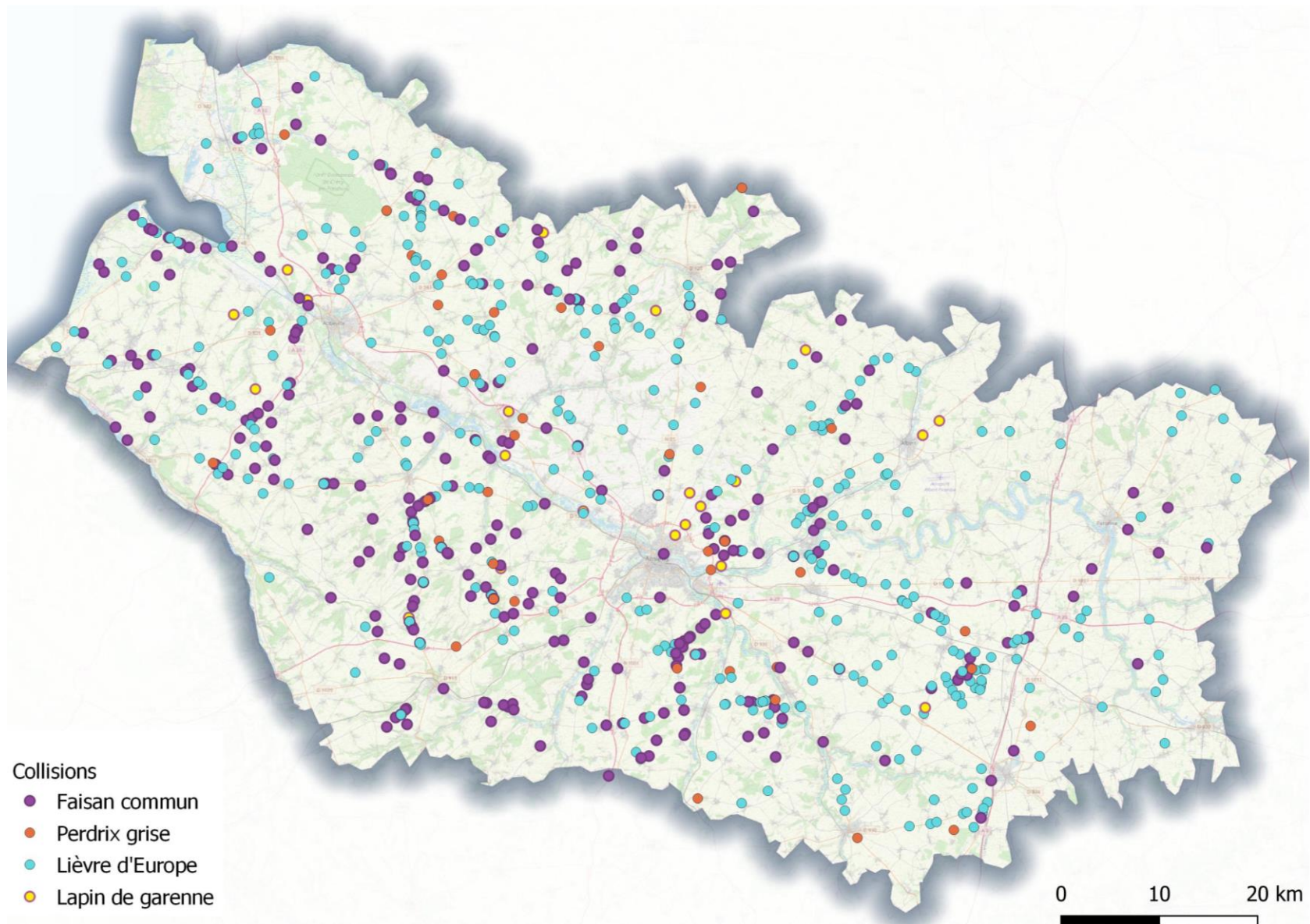
Figure 4 : communication adaptée pour les usagers des routes

# ANNEXES

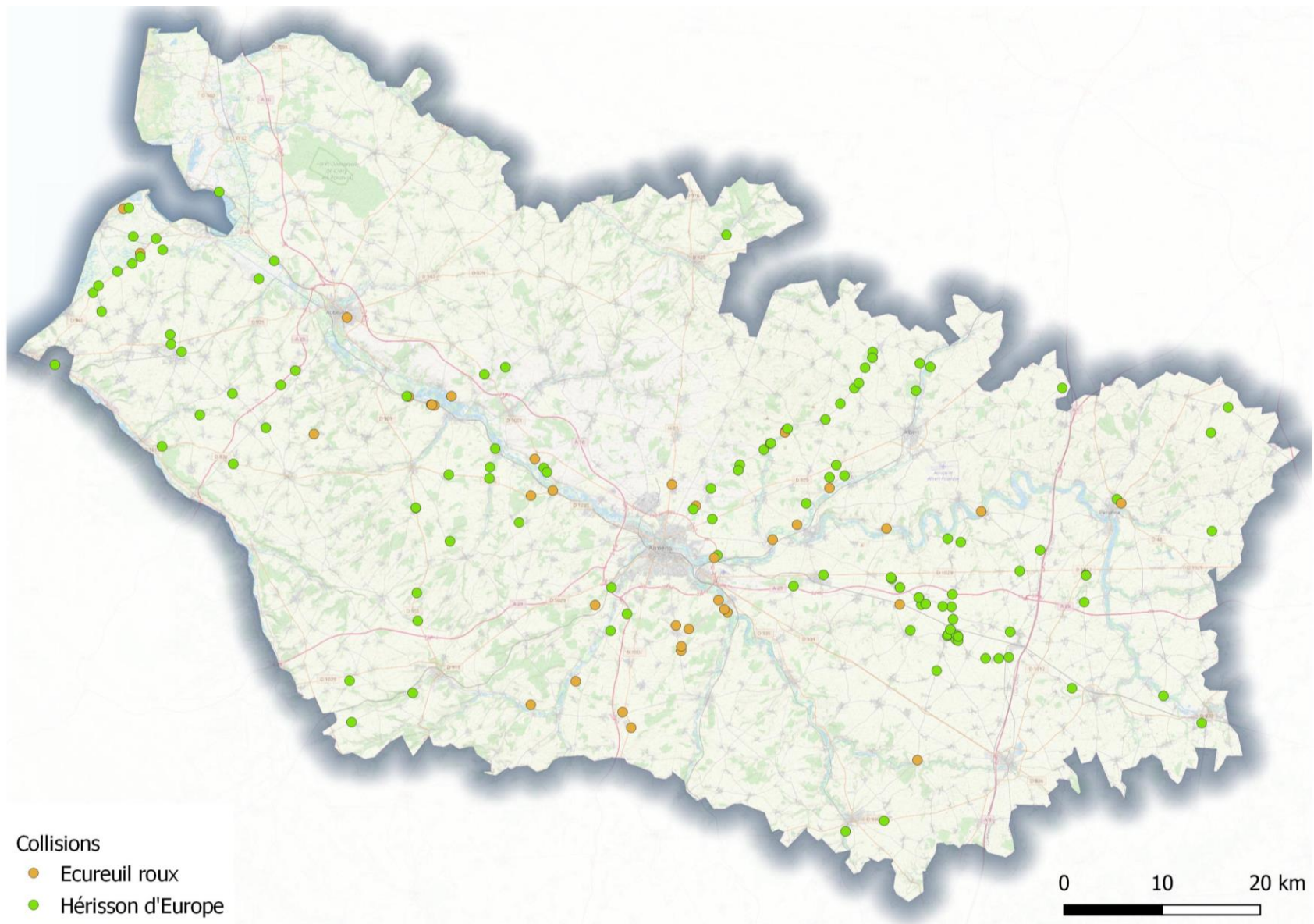
→ Annexe 1-1/4 : carte des collisions des espèces à risque pour les usagers des routes.



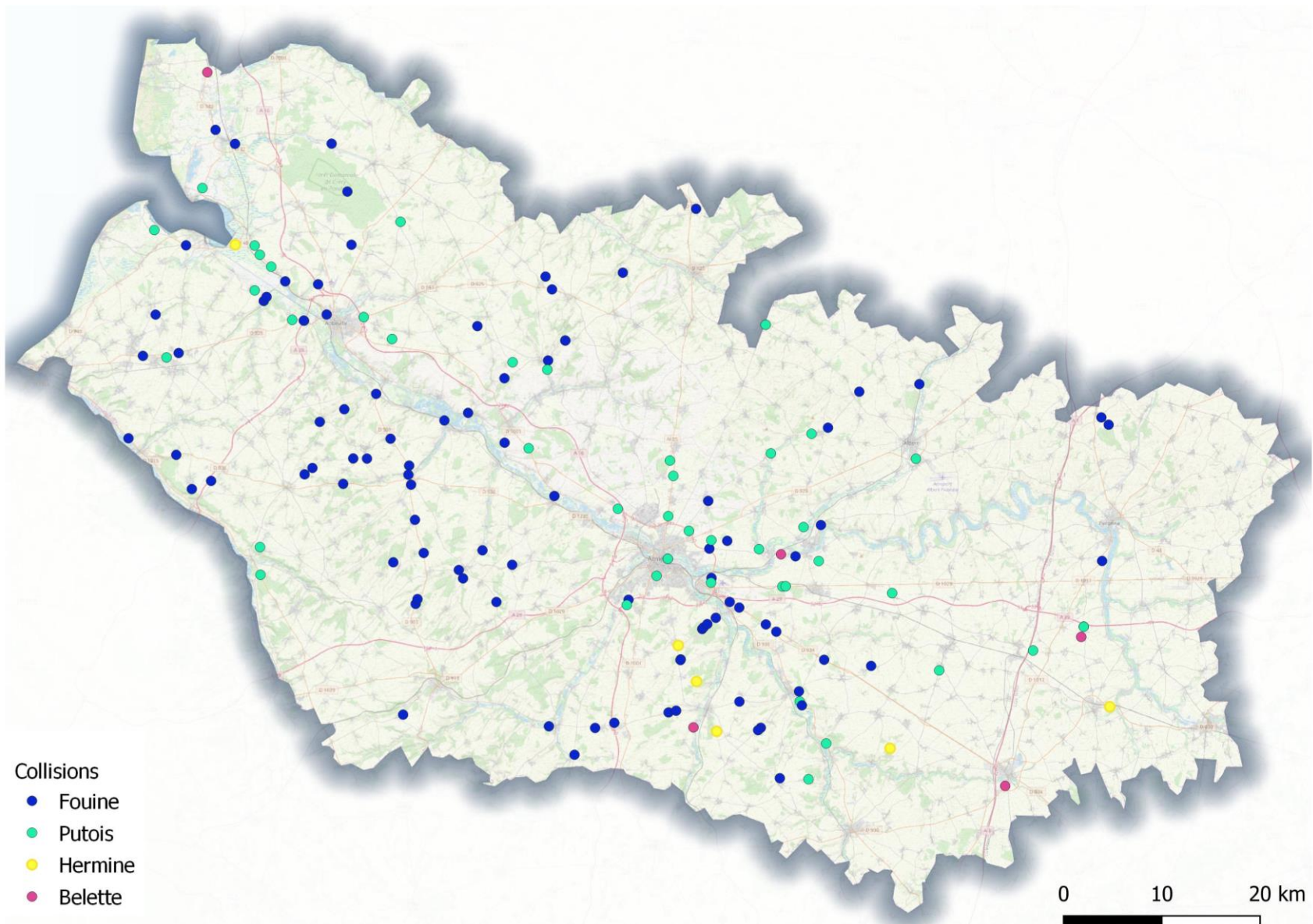
➔ *Annexe 1-2/4 : carte des collisions des espèces de petit gibier.*



→ Annexe 1-3/4 : carte des collisions des espèces de petite faune.



➔ *Annexe 1-4/4 : carte des collisions des espèces de mustélidés (sauf blaireau).*





→ Annexe 2 : fiche descriptive du passage à faune supérieur de Forest-Montiers.

Fiche synthétique : Forest-Montiers



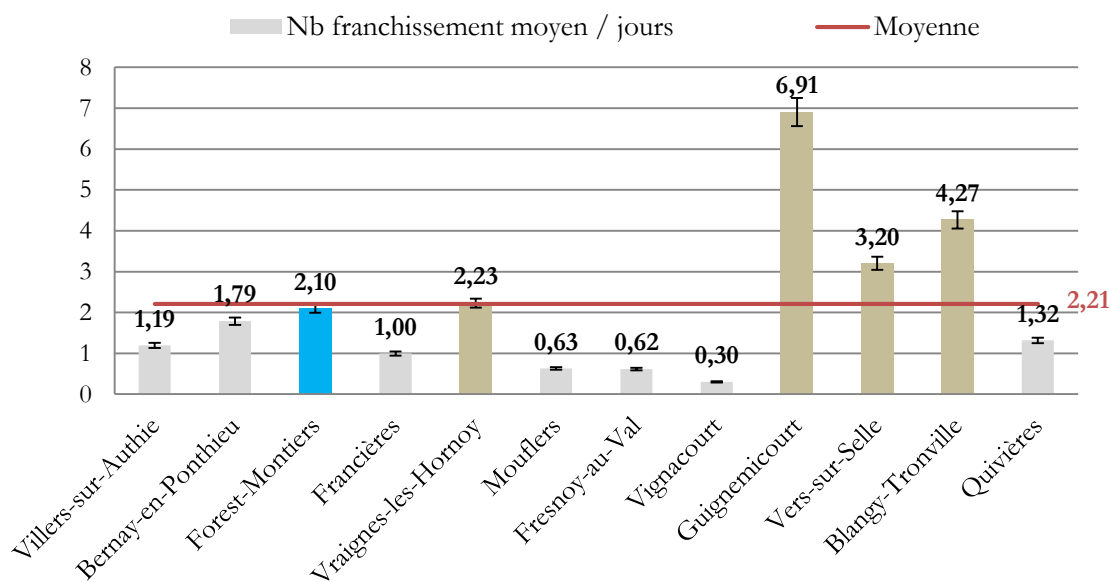
Classement général :

- ✓ Nb contacts moyen journalier : 5<sup>me</sup> / 12.
- ✓ Diversité d'espèces (5) : 12<sup>ème</sup> / 12.



**Caractéristique :** zone agro-forestière dominante bordurant la Ponthieu ainsi que les marais arrière littoraux d'où la présence non négligeable de zones humides.

Nombre de contacts photos moyen journalier avec écart type selon le gradient géographique



Variables paysagères calculées sur un rayon de 5 km

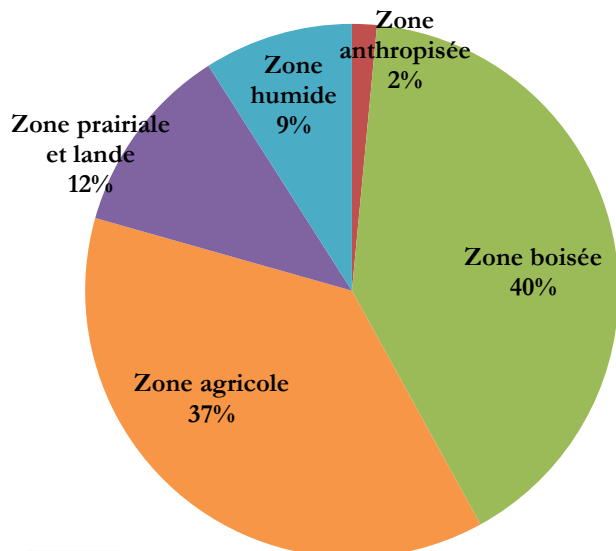


Photo du passage à faune supérieur



Fréquentations par groupes d'espèces

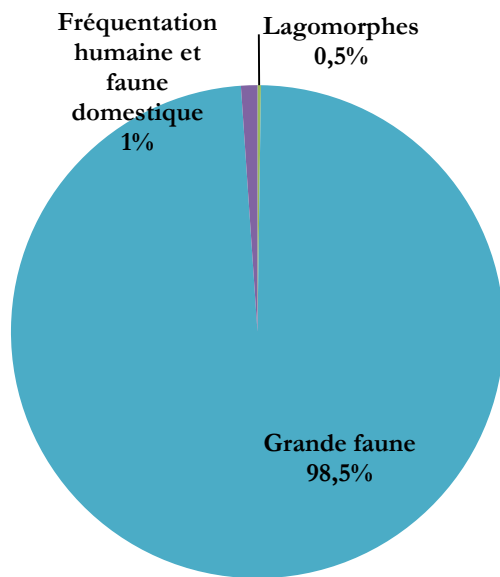


Photo d'un sanglier



Tendance de la fréquentation annuelle de la faune sauvage lissée (hors oiseaux et fréquentation humaine et faune domestique)

Nb contact photo	01/10/2011 à 30/09/2012	01/10/2012 à 30/09/2013	01/10/2013 à 30/09/2014	Tendance
CHEVREUIL	289	192	101	-
DAIM	0	0	4	
LIEVRE	3	5	0	
RENARD	0	2	0	
SANGLIER	735	1776	933	=

**Constat :**

- Forte fréquentation journalière et faible diversité d'espèces.
- Passage à faune spécifique pour la grande faune, sangliers notamment.
- Taux de boisement important.
- Faible présence anthropique

**Fonctionnalité :**

Bonne	Moyenne	Mauvaise

→ Annexe 3 : fiche descriptive du passage à faune supérieur de Blangy-Tronville.

Fiche synthétique : Blangy-Tronville



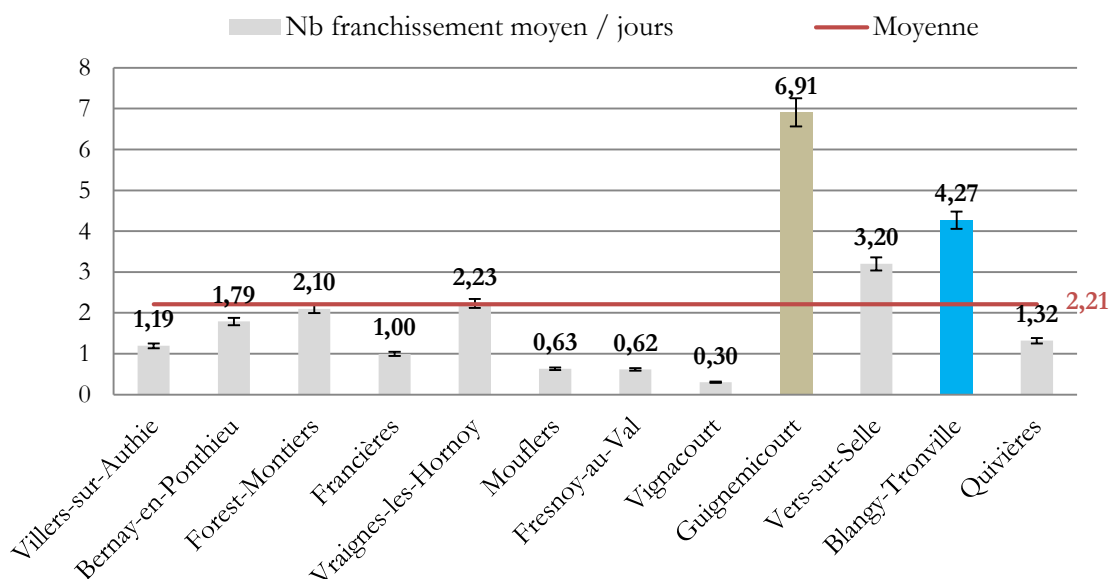
Classement général :

- ✓ Nb contacts moyen journalier : 2<sup>ème</sup> / 12.
- ✓ Diversité d'espèces (12) : 4<sup>ème</sup> / 12.



Caractéristique paysagère : zone agricole dominante avec une part importante d'urbanisation et de boisements diffus à proximité de la métropole amiénoise.

Nombre de contacts photos moyen journalier avec ecart type selon le gradient géographique



Variables paysagères calculées sur un rayon de 5 km

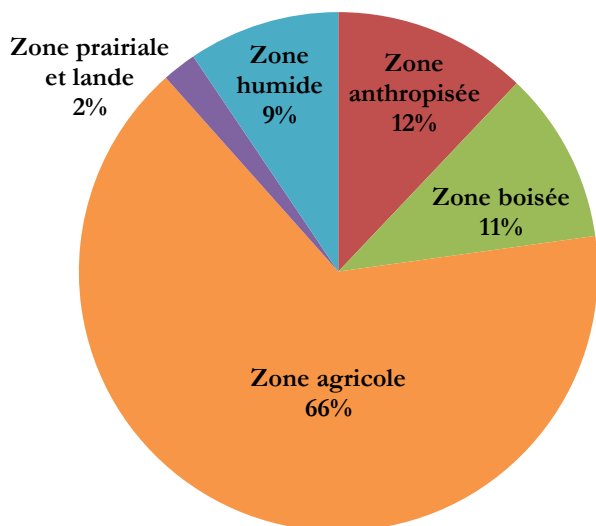


Photo du passage à faune supérieur



Fréquentations par groupes d'espèces

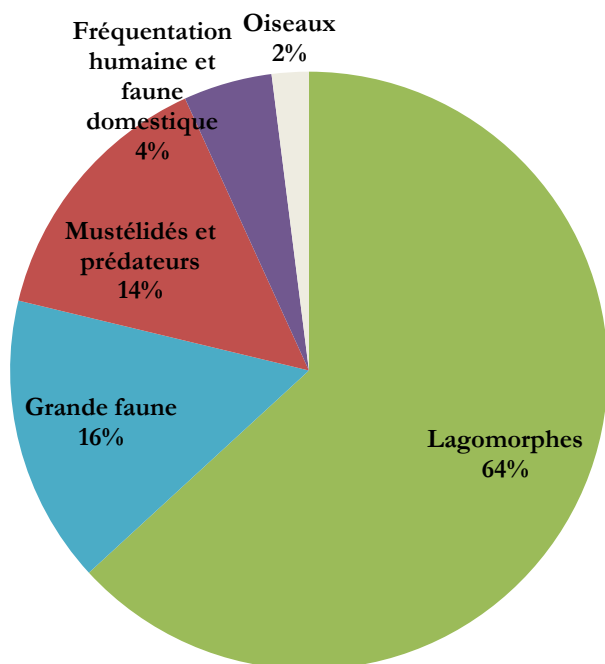


Photo d'un lièvre



Tendance de la fréquentation annuelle de la faune sauvage lissée (hors oiseaux et fréquentation humaine et faune domestique)

Nb contact photo	01/10/2011 à 30/09/2012	01/10/2012 à 30/09/2013	01/10/2013 à 30/09/2014	Tendance
BLAIREAU	228	259	181	-
CHEVREUIL	268	165	267	=
FAISAN	6	13	13	+
FOUINE	18	14	20	=
LAPIN	699	251	108	-
LIEVRE	662	1030	437	-
PUTOIS	19	4	1	-
RENARD	196	242	286	+
SANGLIER	1	34	71	+

**Constat :**

- Forte fréquentation journalière et forte diversité d'espèces.
- Les lagomorphes représentent deux tiers des fréquentations et induit possiblement une forte attractivité des prédateurs.
- Notons une artificialisation du milieu importante (12%).

**Fonctionnalité :**

Bonne	Moyenne	Mauvaise